



Conseil économique et social

Distr. générale
14 mars 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixante et unième réunion plénière

Genève, 10-12 juin 2013

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire

Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps

Enquêtes sur les budgets-temps: intérêt, initiatives internationales en matière d'harmonisation et nouvelles directives

Note du secrétariat

Résumé

Ce document présente un extrait des directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps. Il traite de la structure du projet de directives relatives aux enquêtes sur les budgets-temps et donne un aperçu des initiatives d'harmonisation existantes, ainsi que de l'intérêt que présentent ces enquêtes.

Les directives ont pour objet d'aider les pays à réaliser des enquêtes sur les budgets-temps et à améliorer la comparabilité de leurs résultats sur le plan international. Elles ont été élaborées par une équipe spéciale constituée de représentants de l'Australie (Président), du Canada, de la Finlande, de la France, de la Hongrie, du Japon, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de la Roumanie, de la Suède, d'Eurostat, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de la Commission économique pour l'Europe et du Centre for Time Use Research (Royaume-Uni). Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a examiné les directives en février 2013 et a décidé de les communiquer pour consultation par voie électronique. Les directives sont accessibles à l'adresse: www.unece.org/stats/documents/2013.06.ces.html.

Le texte intégral des directives a été adressé à tous les membres de la Conférence des statisticiens européens pour consultation par voie électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, le rapport sera présenté à la réunion plénière de 2013 de la Conférence des statisticiens européens pour approbation.

I. Introduction

1. Dans la plupart des pays développés, les enquêtes sur les budgets-temps font partie intégrante des statistiques sociales et le nombre de pays qui ont collecté des données en la matière ne cesse d'augmenter¹. Depuis 1990, 69 pays dans le monde ont mené une enquête de ce genre. La valeur des données ayant trait aux budgets-temps est de plus en plus reconnue par les décideurs, tout d'abord pour comprendre le lien entre la croissance de la production marchande mesurée dans le cadre de la comptabilité nationale et le produit total d'un pays, y compris la production des ménages. Les enquêtes sur les budgets-temps se sont révélées d'une très grande utilité pour la mesure de dimensions fondamentales de l'égalité entre les sexes. Ces dernières années, la contribution de la mesure du bien-être est également passée au tout premier rang. Globalement, les données relatives à l'emploi du temps permettent de traiter un grand nombre de questions qui sont pertinentes pour l'élaboration des politiques et la recherche.

2. En raison de la portée internationale de telles enquêtes, il est devenu manifestement encore plus nécessaire d'échanger les bonnes pratiques et de coordonner la définition des concepts, des méthodes et des modes d'agrégation des résultats. Cette action est indispensable pour obtenir des statistiques fiables susceptibles de répondre aux questions pertinentes en matière de politiques et comparables d'un pays à l'autre. Les présentes directives visent à répondre à ces besoins. Elles sont destinées à aider les autorités nationales compétentes à mener des enquêtes sur les budgets-temps et à améliorer leur comparabilité au niveau international. Elles s'inspirent de plusieurs initiatives d'harmonisation internationales décrites ci-après.

II. Initiatives internationales en matière d'harmonisation

A. Étude multinationale sur les budgets-temps

3. Sandor (Alexander) Szalai a dirigé le projet de recherche comparative sur les budgets-temps organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), premier projet multinational de ce type visant à harmoniser les méthodes de collecte de données (Szalai *et al.*, 1972). Ce projet définissait un mécanisme de collecte de données, encore utilisé de nos jours dans la plupart des enquêtes sur les budgets-temps. Dans les années 1980, les ensembles de données recueillis au début des années 1960 ont été harmonisés en un seul ensemble comprenant des séries communes de variables de base et des données sur le temps total consacré par jour à 69 activités. Il en est résulté une étude multinationale sur les budgets-temps², dont les données sont actuellement hébergées par le Centre for Time Use Research de l'Université d'Oxford. L'étude s'est étoffée depuis lors pour englober plus de 60 ensembles de données émanant de 25 pays et incorpore maintenant des données récentes provenant des enquêtes européennes harmonisées emploi du temps (voir ci-après) et de l'enquête sur les budgets-temps réalisée par les États-Unis.

¹ Le Centre for Time Use Research gère une base de métadonnées relatives aux enquêtes sur les budgets-temps, accessible à l'adresse <http://www.timeuse.org/information/studies>.

² <http://www.timeuse.org/mtus>.

B. Enquêtes européennes harmonisées emploi du temps

4. En 1996 et 1997, Eurostat a entrepris un certain nombre d'études pilotes qui ont débouché sur l'élaboration de directives sur les enquêtes européennes harmonisées emploi du temps (HETUS). Y étaient comprises des recommandations concernant la conception des échantillons, les jours de tenue d'un journal, les formulaires destinés aux enquêtes, les listes de codage des activités, les enquêteurs, le codage des données et les estimateurs. Les directives HETUS d'Eurostat, dernièrement révisées en 2008, proposent un ensemble de recommandations visant toutes les étapes et tous les aspects allant de la conception des enquêtes jusqu'au traitement des résultats. Elles recommandent une classification des activités (Eurostat, 2009) et sont axées sur la production de données harmonisées.

5. En Europe, la plupart des services nationaux de statistique qui ont mené des enquêtes sur les budgets-temps depuis la fin des années 1990 ont pris ces directives en compte. Il a été possible de constituer une base de données avec des données comparables ou presque comparables représentant 15 pays européens. Avec l'aide financière de la Commission européenne, Statistics Sweden et Statistics Finland ont développé un outil en ligne³ qui permet de produire des tableaux définis par l'utilisateur à partir des données de ces pays.

C. Guide et classification des Nations Unies

6. En 2005, la Division de statistique de l'ONU a publié le «Guide des statistiques du budget-temps: mesures du travail rémunéré et non rémunéré» (Nations Unies, 2005a) pour présenter un aperçu des différentes approches adoptées dans la conception des enquêtes sur les budgets-temps et la diffusion des données pertinentes. Tout en se fondant sur les enquêtes HETUS, le guide vise principalement les pays en développement qui envisagent de mener une enquête du type susmentionné. Il a pour principal objet de conseiller aux pays comment mener une enquête et d'harmoniser la méthode utilisée pour qu'elle puisse être appliquée à grande échelle sur le plan international. Il ne contient pas de directives contraignantes et passe plutôt en revue les enseignements tirés des enquêtes déjà menées et présente les avantages et inconvénients des différentes options.

7. Le guide comprend la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS) présentée pour la première fois en 1997. Un groupe d'experts de l'ONU s'est réuni en 2012 pour discuter d'une éventuelle révision de cette classification.

D. Examen approfondi par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens

8. En novembre 2010, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a procédé à un examen approfondi des enquêtes sur les budgets-temps en s'appuyant sur un document de l'Office fédéral de la statistique d'Allemagne ainsi que sur les observations et suggestions écrites de 22 pays et organisations. L'examen a mis en évidence le fait qu'il était indispensable d'améliorer la comparabilité des enquêtes d'un pays à l'autre et qu'il était utile d'élaborer d'autres directives pratiques en vue de leur mise en œuvre. Il a été noté qu'en raison des restrictions budgétaires imposées à bon nombre de services nationaux de statistique, la création d'un cadre juridique et l'obtention de moyens financiers posaient de plus en plus de problèmes à de nombreux pays. Des exemples de bonnes pratiques, en

³ <https://www.h2.scb.se/tus/tus>.

particulier dans l'utilisation de la version allégée du journal et des données concernant les budgets-temps en vue de l'élaboration des politiques, pourraient aider les services nationaux à promouvoir cette enquête complexe et gourmande en ressources. Des directives concrètes pourraient offrir aux services nationaux la possibilité de tirer des enseignements de ces pratiques.

9. L'examen approfondi s'est achevé par la création d'une équipe spéciale des enquêtes sur les budgets-temps relevant de la Commission économique pour l'Europe (CEE), qui s'est attachée en 2011 et 2012 à élaborer les présentes directives.

III. Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps établies par la Commission économique pour l'Europe

10. Les directives ont pour objectif général d'aider les pays à mener des enquêtes sur les budgets-temps et d'améliorer la comparabilité de leurs résultats sur le plan international. Elles visent principalement les questions au sujet desquelles la communauté des statisticiens a dit qu'elle avait tout particulièrement besoin de nouvelles instructions, notamment l'intérêt des enquêtes du point de vue des politiques, la disponibilité et la comparabilité des mesures statistiques fondamentales de l'emploi du temps, la périodicité des enquêtes, l'utilisation de la version allégée et de la version complète des journaux sur l'emploi du temps et la classification des activités. Les chapitres 1 à 5 de la version intégrale des directives traitent de sujets d'un grand intérêt.

11. Le chapitre 2 aborde la question fondamentale de savoir pourquoi il est indispensable de mener des enquêtes sur les budgets-temps. Il distingue trois grands domaines pour lesquels il est nécessaire de disposer d'informations provenant d'enquêtes sur les budgets-temps pour prendre des décisions politiques bien informées, et pour lesquels les autres sources de données ne conviennent pas: travail non rémunéré et production non marchande, suivi du bien-être de la population et égalité entre les sexes. La principale raison d'être des enquêtes est d'inspirer les politiques dans ces domaines, ce qui définit les priorités à respecter pour le contenu des enquêtes. On trouvera dans le chapitre une description de la façon dont les enquêtes sont utilisées dans les domaines précités, ainsi que des exemples concrets émanant de plusieurs pays. Mention est également faite d'une série d'autres utilisations des données sur l'emploi du temps qui présentent un intérêt pour les décideurs, mais qui sont d'une plus faible priorité, soit parce que d'autres sources d'information existent déjà, soit parce que l'incidence sur les politiques est plus faible pour le moment.

12. Les présentes directives ont pour objet d'harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps au niveau des produits agrégés et, à cette fin, on trouvera au chapitre 3 une définition des mesures statistiques qui devraient être produites dans chaque enquête. Ces mesures sont choisies afin de mettre en lumière les domaines clefs indiqués au chapitre 2 et assurer le suivi (travail non rémunéré et production non marchande, suivi du bien-être de la population et égalité entre les sexes). Pour chaque produit, une liste des intrants requis et des populations concernées est donnée, ainsi que la définition de la population pour laquelle la mesure est pertinente, par exemple parent d'un enfant à charge ou personne qui dispense des soins informels.

13. Le besoin ressenti de disposer d'informations plus souvent actualisées ainsi que les contraintes budgétaires ont incité les parties intéressées à trouver d'autres solutions qu'un cycle de mise en œuvre de dix ans avec tenue d'un journal complet sur l'emploi du temps. On trouvera au chapitre 4 un résumé de l'expérience, encore pauvre, en matière d'utilisation d'une version allégée du journal et il y est indiqué que, s'il se prête bien à une

étude des tendances générales, ce type de journal ne peut pas remplacer une enquête fondée sur la version complète du journal, dont le contenu est très riche. Sont présentés aussi des arguments en faveur de l'utilisation de journaux, plutôt que d'enquêtes reposant uniquement sur des questions directes. Le chapitre traite également des différents intervalles à respecter entre les enquêtes, ainsi que des activités qui durent plus longtemps que la période d'observation des enquêtes fondées sur des journaux. Il résume aussi l'expérience tirée des enquêtes longitudinales et les utilisations possibles.

14. Il n'existe actuellement aucune classification internationale type approuvée pour les activités visées par les enquêtes, ce qui limite la comparabilité sur le plan international et influe sur la capacité de normaliser la collecte et la production de données. Pour autant, de nombreux éléments communs à divers cadres peuvent être utilisés pour constituer un ensemble minimum de catégories de classification aux fins de la comparabilité sur le plan international et de l'établissement de rapports. Le chapitre 5 de la version intégrale des directives propose un ensemble minimum de catégories de classification pour permettre de comparer les activités d'un pays à l'autre et de répondre plus aisément aux besoins en matière de politiques et de résultats. La classification proposée suffit pour produire les résultats recommandés décrits au chapitre 3 de la version intégrale des directives.

15. D'autres chapitres portent sur les différentes étapes des enquêtes: échantillonnage, conception et expérimentation du questionnaire, collecte de données, traitement et diffusion. Pour ce qui est des thèmes traités, les directives visent les questions non abordées dans le Guide des statistiques du budget-temps de l'ONU (voir la section II.C) ou celles qui doivent être actualisées compte tenu de l'expérience récente. Elles visent les questions qui sont propres aux enquêtes sur les budgets-temps au détriment des enquêtes sur les ménages en général, du fait qu'il existe déjà un grand nombre d'instructions méthodologiques pour ces dernières (par exemple Nations Unies, 2005b et 2008). Les lignes directrices indiquées ici sont fondées sur l'expérience acquise par les pays dotés de systèmes statistiques élaborés.

16. Le cas échéant, les directives donnent des recommandations explicites, qui sont présentées à la fin de chaque chapitre. Dans certains domaines, elles se contentent de résumer quelques expériences nationales considérées comme étant encore insuffisantes pour donner lieu à une recommandation bien claire. Ces domaines sont les suivants: utilisation de la version allégée des journaux sur l'emploi du temps, mesure du bien-être et de l'affect, et utilisation de nouvelles technologies comme celles des dispositifs mobiles. La conception des enquêtes et les méthodes utilisées sont en constante évolution, le but recherché étant de réduire la charge de travail qui pèse sur les répondants et de gagner en exactitude. Les politiques doivent aussi évoluer en parallèle. On trouvera au chapitre 11 une vue d'ensemble des domaines où d'autres mesures d'harmonisation devraient être prises.

IV. Intérêt du point de vue des politiques

A. Introduction

17. Le temps peut être considéré comme la contrainte ultime imposée à l'activité humaine et, à la différence des autres ressources, il est partagé de manière égale par tout le monde. Chacun de nous dispose de 24 heures par jour. Les enquêtes sur les budgets-temps mesurent les nombreuses et différentes façons dont les individus emploient ces heures.

18. Le temps peut être passé sur le marché du travail, où sa valeur est mesurée en termes monétaires, mais c'est aussi la ressource qui rend possibles la consommation et la réalisation de travaux domestiques et bénévoles. La production peut passer du marché du travail au secteur domestique et vice versa et, de ce fait, il est indispensable de comprendre

les budgets-temps pour bien saisir les tendances dans les deux secteurs. Le temps est aussi la ressource fondamentale pour les loisirs et un aspect important du bien-être. Seule une enquête sur les budgets-temps donne un tableau intégré de la manière dont les diverses activités, rémunérées, bénévoles, ménagères ou récréatives, se conjuguent dans la vie des gens (Fleming et Spellerberg, 1999).

19. Cinq méthodes sont couramment utilisées pour mesurer l'emploi du temps des individus. Les présentes directives traitent essentiellement de la méthode du journal, qui produit, par rapport aux autres méthodes, des données plus exactes et un niveau de détail plus élevé aux fins de l'application des politiques. Une observation directe produit les renseignements les plus détaillés sur le plus large éventail de dimensions. Bien qu'utile dans des contextes qualitatifs où un chercheur peut nouer une relation de confiance avec les participants, cette méthode demande des ressources considérables en matière de main-d'œuvre. Les coûts, le postcodage et les craintes que ces méthodes peuvent susciter chez certains participants font que cette approche n'est pas adaptée aux enquêtes par sondage nationales. Les bases de données contenant des informations horodatées, telles que les registres officiels des séjours dans des établissements comme les hôpitaux ou les prisons, l'utilisation d'infrastructures telles que les installations sportives ou les bibliothèques publiques, ainsi que les accès horodatés aux médias sociaux (Twitter ou Facebook) offrent divers renseignements sur le budget-temps. Pour autant, ces ressources montrent les activités d'échantillons très sélectifs et ne couvrent pas les gammes d'activités complètes nécessaires pour prendre en compte la panoplie d'applications décrites dans ce chapitre.

20. Dans un certain nombre d'enquêtes, des questions directes sont posées aux individus, qui sont invités à estimer le temps total qu'ils consacrent à diverses activités (pendant combien de temps avez-vous regardé la télévision/avez-vous nettoyé la maison/avez-vous dû conduire pour vous rendre au travail hier?). Cette méthode comporte une part notable d'inexactitude (qui varie selon le type d'activité) et ne peut pas bien rendre compte d'autres dimensions du budget-temps nécessaires pour mesurer certains aspects des politiques décrits dans le chapitre.

21. La cinquième méthode, celle de l'échantillonnage de l'expérience, permet de recueillir des informations détaillées du type collecté dans un journal «à l'instant même», en réponse à la sonnerie d'un beeper ou à l'invite d'un message instantané, d'un texte ou d'une application téléphonique. Bien que cette méthode soit efficace sur une population limitée, par exemple sur les étudiants d'un établissement, les difficultés de mise en œuvre ne la rendent pas aisée à utiliser dans le cadre d'un échantillon national. De même, elle ne convient pas pour certains des domaines mentionnés dans le chapitre car le temps total passé pendant une journée n'est pas indiqué ni le contexte dans lequel une activité particulière s'inscrit.

22. Les enquêtes fondées sur des journaux remontent à longtemps. Les premières études reposant sur des données relatives à l'emploi du temps ont été conçues au début des années 1900 dans le cadre d'enquêtes sociales ayant trait aux conditions de vie des familles de la classe ouvrière (Szalai, 1972). Jusqu'aux années 1960, les informations sur les budgets-temps étaient utilisées principalement par des chercheurs universitaires. Cependant, depuis les années 1970, leur valeur est de plus en plus reconnue par les décideurs. Il est essentiel de bien comprendre le lien entre la croissance de la production marchande mesurée dans le cadre de la comptabilité nationale et la production totale d'un pays, y compris la production des ménages. Des données relatives à l'emploi du temps sont également indispensables pour fournir une base de preuves sur la politique concernant le travail domestique non rémunéré et l'égalité entre les sexes. Ces dernières années, la mesure de la qualité de vie est devenue un autre domaine très important, dans lequel les données sur les budgets-temps jouent un rôle primordial (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009).

Au-delà des considérations susmentionnées, les enquêtes fondées sur des journaux peuvent fournir des renseignements utiles pour comprendre la politique sociale ainsi que les politiques relatives aux loisirs, à la santé et aux transports. Elles ont été un outil permettant d'étudier les audiences de la presse écrite, de la radio et de la télévision.

23. La gamme exceptionnellement large des applications rend les enquêtes fondées sur des journaux particulièrement rentables. Dans un environnement où les questions d'incidence budgétaire et de charge de travail pour les répondants limitent le nombre des activités que les services nationaux de statistique peuvent mener, il est important de définir clairement les principaux objectifs qui nécessitent des enquêtes fondées sur des journaux. Cette action est indispensable pour prendre des décisions reposant sur des choix concernant la question de savoir quelles sont les informations les plus importantes à collecter lors des enquêtes, quelles informations les services de statistique devraient produire à partir de ces dernières et quelle devrait être leur fréquence. Ce qui précède est aussi important pour la prise de décisions concernant la priorité relative des enquêtes sur les budgets-temps par rapport à d'autres activités statistiques.

24. Les présentes directives distinguent trois grands domaines pour lesquels il est nécessaire de disposer d'informations provenant d'enquêtes fondées sur des journaux pour prendre des décisions politiques bien informées, et pour lesquels les autres sources de données ne conviennent pas. Elles justifient les enquêtes fondées sur des journaux et définissent les priorités à respecter pour leur contenu. Ces enquêtes sont utilisées dans trois grands domaines: travail non rémunéré et production non marchande, suivi du bien-être de la population et égalité entre les sexes. À cela s'ajoute une série d'autres utilisations des données sur l'emploi du temps qui présentent un intérêt pour les décideurs, mais qui sont d'une plus faible priorité, soit parce que d'autres sources d'information existent déjà, soit parce que l'incidence sur les politiques est plus faible. Ces utilisations sont décrites dans la section IV.E.

25. Les questions générales recensées ci-après peuvent être traitées de manière satisfaisante à l'aide de la méthode fondée sur un journal de 24 heures, mais en évitant de recourir à des questions «directes» ou d'autres démarches isolées. Pour ce faire, il faut collecter des données sur le temps total consacré à des activités pendant des journées entières, par opposition à des activités ponctuelles. Il faut aussi recueillir des données sur le contexte des comportements dans le temps, par exemple sur la façon dont les activités s'insèrent dans des chaînes d'événements dans la journée, les personnes avec lesquelles les intéressés se trouvent et où ces derniers entreprennent diverses activités, toutes ces données ne pouvant pas être collectées au moyen de questions directes et de registres ou bases de données.

B. Travail non rémunéré et production non marchande

26. Dans la mesure de la valeur de la production d'une économie (produit intérieur brut (PIB)), le Système de comptabilité nationale exclut de la production économique les services produits par les ménages pour leur propre usage et bien souvent n'inclut pas les activités et soins bénévoles en faveur d'autres personnes. Pour une interprétation significative des informations données par le PIB, il est également nécessaire de connaître les changements intervenus dans le secteur non marchand. Par exemple, la participation accrue des femmes au marché du travail a entraîné un accroissement de la production marchande de certains produits et services qui étaient précédemment produits ou offerts par les ménages. Cela pourrait amener à conclure que la multiplication des services tels que la prise en charge des enfants ou l'administration de soins de longue durée à des malades chroniques accroîtra la quantité de biens et de services produits dans un pays, alors qu'en réalité cela ne fait que transférer la production des ménages vers le secteur marchand. Il est

impossible d'évaluer avec exactitude l'incidence et les coûts et avantages à long terme de cette évolution si l'on ne dispose pas de données sur le travail dans le secteur non rémunéré. Les enquêtes sur les budgets-temps sont l'unique source d'information dont nous disposons actuellement qui puisse produire des estimations fiables de la valeur de la production domestique.

27. Il n'est pas simple d'attribuer des valeurs monétaires au secteur non marchand car le travail n'est pas rémunéré et la plupart du temps les soins non rémunérés produisent des services incorporels. On distingue deux méthodes d'estimation: 1) attribution d'une valeur au travail non rémunéré consigné dans les journaux («évaluation des intrants»); 2) estimation de la valeur marchande équivalente des épisodes de consommation de services incorporels enregistrés dans les journaux («évaluation de la production»). La première de ces deux méthodes présente à son tour deux options: 1 a) celle du «coût d'opportunité» et 1 b) celle du «salaire de substitution». La première option repose sur l'observation selon laquelle, pendant qu'ils se livrent à ce travail non rémunéré, les membres du ménage sont dans l'impossibilité d'effectuer un travail rémunéré, de sorte que leur travail non rémunéré doit être évalué (au niveau le plus bas) en fonction de leur propre salaire marginal (ou du salaire escompté dans le cas des chômeurs ou des sans-emploi). L'option du salaire de substitution permet d'évaluer le temps consacré au travail non rémunéré soit en fonction des taux salariaux gagnés par les travailleurs spécialisés (cuisiniers, personnel de ménage, chauffeurs, etc.) ou par les travailleurs généralistes («domestiques») qui auraient pu normalement être rémunérés pour ce travail.

28. Il n'y a pas unanimité quant au choix à opérer entre les méthodes 1 a) et 1 b). La méthode 1 a) rend compte du fait que les ménages dont les membres sont mieux rémunérés possèdent probablement de meilleurs équipements ménagers que les ménages dont la rémunération est moins élevée, la conséquence étant que la productivité domestique du premier type de ménage est en moyenne plus élevée que celle du deuxième type. Cela étant, préférer l'option 1 a) à l'option 1 b) a des effets paradoxaux: par exemple, selon la méthode 1 a), un repas préparé à domicile par un neurologue serait évalué (à tort, sans doute) à plusieurs fois la valeur d'un repas préparé à domicile par un chef professionnel.

29. La deuxième méthode offre cependant des éléments pour résoudre le problème. Chaque épisode de consommation de services non rémunérés consigné peut être évalué par le coût d'un service acheté équivalent. En pareil cas, la consommation peut être évaluée différemment par le niveau économique du ménage. Ainsi, un repas de plus 30 minutes pris par un membre d'un ménage à faible revenu pourrait être évalué au prix moyen d'un repas pris dans un établissement de restauration rapide, alors qu'un repas pris par un membre d'un ménage riche pourrait être évalué au prix d'un repas pris dans un grand restaurant. Un principe fondamental de la comptabilité nationale (assez simplifié ici) est que la valeur de la production nationale est identique à celle de la consommation nationale. Par extension, la valeur attribuée au repas préparé à domicile (déduction faite du coût des ingrédients et d'une certaine valeur des équipements ménagers) doit être identique à la valeur ajoutée par l'apport de travail à la préparation de repas à domicile. Dans ce cas au moins, selon l'option 1 b), l'évaluation du travail du cuisinier (ou du domestique) se rapprocherait davantage de l'identité requise dans la comptabilité nationale que la méthode 1 a) fondée sur le coût d'opportunité. Les extensions de la comptabilité nationale conçues à titre expérimental par l'Office for National Statistics du Royaume-Uni (Holloway *et al.*, 2002) constituent, entre autres, un exemple de cette comparaison des calculs des intrants et de la production.

30. Un intérêt additionnel de l'approche fondée sur la production est qu'elle attire l'attention sur la valeur de la partie du produit ou de la production domestique qui repose dans une grande mesure sur le capital domestique et très peu seulement sur le travail non rémunéré. La fourniture par un ménage de services liés au sommeil apparaît seulement comme la valeur du temps consacré à faire le lit dans la méthode fondée sur les intrants.

Par contre, les épisodes de sommeil (production) révélés par les journaux pourraient être évalués, dans un ménage pauvre, au coût des lits d'un hôtel une étoile et, dans le cas d'un ménage riche, aux prix d'un hôtel cinq étoiles. Les mesures classiques du PIB prennent déjà en compte les services généraux fournis par le logement et autre capital domestique. Pour éviter un double comptage, ces parts devraient être soustraites de la valeur totale calculée de la consommation extraéconomique dans la comptabilité nationale étendue.

31. Il est souhaitable de mieux connaître d'autres activités de production non rémunérées (et les activités de consommation non achetées correspondantes) pour répondre à de nombreuses questions importantes en matière de politique. Par exemple, comment les politiques publiques telles que celles concernant les questions budgétaires, les congés pour raisons familiales et le bien-être de la population modifient-elles le dosage de temps marchand, de temps consacré aux tâches domestiques et de temps consacré aux loisirs? En quoi changerait la comptabilité nationale des revenus si nous incorporions la valeur des activités productives non rémunérées des citoyens? Dans quelle mesure les taux de croissance du produit intérieur brut sont-ils faussés car ils ne tiennent pas compte des pertes de productivité domestique qui se produisent généralement lorsque quelqu'un intègre le marché du travail? Les enquêtes sur les budgets-temps fournissent les données nécessaires pour répondre à ces questions. Ainsi, l'analyse de l'enquête française semble indiquer que, s'il est évalué au taux minimum et mesuré selon la définition la plus étroite, le travail domestique non rémunéré représente 17,5 % du PIB, chiffre équivalent à la valeur ajoutée produite par le secteur manufacturier français tout entier. Mesurée selon une définition intermédiaire, sa valeur atteint 27 % du PIB, soit la moitié de la valeur ajoutée des services marchands.

32. Certains pays ont commencé à évaluer ces activités au moyen du «compte satellite des ménages» fondé sur les intrants, qui donne des renseignements importants sur l'économie et la société. Des comptes satellites du travail non rémunéré ont été mis en œuvre en *Australie* et ont débouché sur la publication d'estimations expérimentales (Soupourmas et Ironmonger, 2002). La production non rémunérée des ménages et l'utilisation des services marchands aux fins de la comptabilité nationale ont également été prises en compte en *Finlande* (Varjonen et Aalto, 2006). La *Nouvelle-Zélande* établit actuellement un compte satellite des ménages pour fournir des statistiques sur la contribution des ménages et du travail bénévole informel à l'économie à la suite de l'enquête sur les budgets-temps qu'elle a menée en 2009/2010. La contribution du travail non rémunéré à l'économie a également été mesurée après l'enquête de 1999 (Callister et Dixon, 2001; Statistics New Zealand, 2001). La *France* a aussi publié un document méthodologique sur le travail domestique non rémunéré en s'appuyant sur l'enquête sur les budgets-temps menée en 1998 (Roy, 2011). De même, dans le cadre des enquêtes sur les budgets-temps de 1986, 1992 et 1998, le *Canada* a réalisé des travaux qui montrent que ces données sont un élément capital pour les estimations concernant la mesure du travail non rémunéré des ménages et de sa valeur économique, qui sont exclues de la mesure du PIB (Jackson et Chandler, 1995; Hamdad, 2003). Aux *États-Unis*, des estimations des comptes satellites ont été recommandées par le National Research Council Panel (Abraham et Mackie, 2005) et établies à partir de plusieurs enquêtes sur les budgets-temps, y compris les récentes enquêtes annuelles (Landefeld, Fraumeni et Vojtech, 2009). Sont plus rares les comptes étendus fondés sur la production (Holloway *et al.*, 2002, *Royaume-Uni*, et Ironmonger et Soupourmas, 2009, *Australie*).

33. Hirway (2010) démontre que la mesure de la production des ménages est particulièrement importante dans le contexte des pays en développement, où une part même plus grande de la production nationale totale provient du secteur des ménages. La quantité et l'efficacité de la production des ménages ainsi que les contraintes de temps imposées aux individus (pour la plupart des femmes) qui consacrent de nombreuses heures à la production domestique présentent un intérêt car elles permettent de suivre le niveau de

développement économique, les possibilités d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre et le pouvoir économique des femmes par rapport aux hommes. C'est pour cette raison que la Commission économique pour l'Afrique élabore actuellement des directives sur l'étude des budgets-temps dans les pays en développement.

C. Bien-être de la population

34. Dans son rapport sur la mesure des performances économiques et du progrès social, la commission Stiglitz a affirmé qu'il fallait mettre davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique (Stiglitz *et al.*, 2009). Elle a fait mention du consensus concernant le fait que la qualité de la vie dépendait de la santé et de l'éducation, des conditions de vie quotidienne, de la participation au processus politique, de l'environnement social et naturel des personnes et des facteurs qui définissaient leur sécurité personnelle et économique. Elle a indiqué que les enquêtes sur les budgets-temps étaient un moyen essentiel de s'informer sur le bien-être de la population et le progrès, reconnaissant que les indicateurs restaient insuffisants dans ce domaine.

35. Des mesures quantifiables telles que celles des revenus ou gains réels ont souvent été utilisées pour évaluer la qualité de vie, l'hypothèse étant qu'un salaire plus élevé signifiait une meilleure qualité de vie. Cela étant, des emplois bien rémunérés supposent souvent de longues journées de travail et moins de temps pour les loisirs, et les mesures qui ne tiennent pas compte de la production domestique et des loisirs risquent d'être fallacieuses. Des données sur l'emploi du temps permettraient de prendre en compte un ensemble fondamentalement plus large de ressources (Joyce et Steward, 1999; Office fédéral de la statistique d'Allemagne, 2010). Le contenu des journaux est exhaustif. Une étude fondée sur des journaux bien conçue et bien réalisée doit viser l'éventail complet des activités humaines d'une manière représentative. Enfin, ce caractère exhaustif permet aux études fondées sur des journaux de contribuer à la mesure du bien-être. Les données sur l'emploi du temps sont essentielles pour comprendre en quoi le temps consacré à diverses activités contribue au bien-être, et en quoi une modification des budgets-temps influe sur le bien-être global. Ces données indiquent notamment le moyen le plus exact et quantifiable d'estimer la valeur du temps consacré aux loisirs et des liens sociaux, ainsi que l'incidence de l'équilibre de la vie professionnelle sur le bien-être global. Elles offrent aussi un cadre potentiel pour l'établissement d'une «comptabilité du bien-être» plus complète reposant sur des mesures du bien-être subjectif.

1. Temps consacré aux activités sociales et aux loisirs

36. Nous savons beaucoup de choses sur les effets des changements de politiques sur l'évolution du marché du travail, mais relativement peu sur la façon dont les politiques influent sur la façon dont les personnes passent le temps non consacré au travail. S'adonnent-elles à davantage d'activités de production non marchande ou consomment-elles plus de loisirs (Joyce et Steward, 1999)? Les enquêtes sur les budgets-temps donnent des informations sur le temps affecté à la production domestique de succédanés de la production marchande ainsi que sur le temps affecté aux loisirs. Ces renseignements sont généralement absents des ensembles de données relatifs aux autres enquêtes sur les ménages, mais sont indispensables pour montrer en quoi le bien-être dépend de la consommation et des loisirs (Apps, 2002).

37. Le concept de vie équilibrée doit également prendre en compte les activités non rémunérées nécessaires pour maintenir une qualité de vie, comme les soins aux enfants, les réparations au domicile, le paiement des factures et l'achat de provisions et de biens pour le ménage. En elles-mêmes, ces activités peuvent ne pas favoriser la détente, améliorer la qualité du temps passé avec la famille et les amis, ou favoriser des activités intellectuelles

stimulantes. Aussi est-ce la raison pour laquelle le temps consacré par un membre de la famille aux loisirs doit être différencié du temps consacré à l'entretien du foyer, ainsi qu'aux activités de gestion et d'administration de soins à d'autres membres de la famille. Les données sur l'emploi du temps constituent un point de départ important pour mesurer la valeur des loisirs. Par exemple, l'enquête sur les budgets-temps menée par la *France* montre que les loisirs procurent 64 % de plus de satisfaction que les tâches domestiques (Ricroch, 2011).

38. Les enquêtes révèlent aussi qu'il existe une corrélation entre les niveaux de bien-être subjectif et certaines activités telles que les migrations pendulaires, cette corrélation étant positive lorsqu'il s'agit du temps passé avec d'autres personnes (Krueger et Kahneman, 2006). De même, une communication peu fréquente entre les conjoints est un signe avant-coureur important d'une éventuelle dissolution familiale (Hill, 1988) et le capital social du bénévolat et des réseaux sociaux est propice à une carrière et à une vie heureuses et réussies (Zuzanek, 2009; Ravanera, Raiulton et Turcotte, 2003).

2. Équilibre entre vie professionnelle et vie privée

39. Les décideurs et les universitaires s'intéressent depuis longtemps à la collecte de statistiques sur les heures contractuelles d'emploi rémunéré et les heures de travail, compte tenu de la crainte que de longues journées de travail puissent avoir des conséquences sociales nuisibles (Lourie, 1996). Les enquêtes sociales comme les enquêtes sur la population active mesurent les heures de travail habituelles. Certaines collectent en outre des données sur la durée des déplacements domicile-travail pour mesurer l'ensemble des contraintes imposées par le travail rémunéré. Bien qu'importantes pour la qualité de vie, ces mesures sont insuffisantes pour permettre de comprendre plusieurs questions essentielles utiles pour les politiques. Elles ne nous disent pas quand, pendant la journée et la semaine, le travail rémunéré est effectué et ne comportent donc pas de preuve sur les heures de travail atypique ou antisocial. Elles ne nous indiquent pas la durée de la période de travail et ne comportent donc pas de preuve sur le stress au travail. Elles ne nous disent pas si les conjoints ou d'autres membres du ménage travaillent ou s'adonnent à des loisirs simultanément (Gershuny, 2011). Pourtant, le temps passé ensemble avec le partenaire et les enfants qui est mesuré dans une enquête sur les budgets-temps est un élément clef pour comprendre l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les enquêtes ne nous indiquent pas quel est le contexte de la journée entière, si le répondant a sacrifié son sommeil, ses loisirs, des soins personnels ou du temps social pour entreprendre un travail rémunéré de longue durée (Fisher et Layte, 2004). De même, les rythmes de travail quotidiens et hebdomadaires mesurés dans une enquête ont un effet important sur le bien-être.

40. Les journaux sur l'emploi du temps sont réputés donner une estimation plus exacte du nombre total d'heures que les questions directes figurant dans les enquêtes sociales générales (Robinson et Bostrom, 1994). En outre, le temps passé sur le lieu de travail n'est pas la même chose que le temps consacré à l'activité professionnelle⁴, étant donné qu'au travail les personnes peuvent assister à des activités sans rapport avec leur travail (Robinson et Godbey, 1997). Les enquêtes sur les budgets-temps donnent aussi un aperçu d'activités de production moins comprises telles que les activités de subsistance, le travail occasionnel et le travail dans

⁴ Dans les enquêtes fondées sur des journaux, il est généralement demandé aux individus de consigner simplement le «travail rémunéré» et non de le décrire en détail, en indiquant par exemple s'ils étaient en réunion, en train de réparer des équipements, en train de présenter un exposé, ou de faire une activité similaire. La recherche mentionnée dans le présent paragraphe utilise des informations contextuelles (activités secondaires qui ne sont pas du travail rémunéré, lieu des activités, autres personnes présentes, personnes auxquelles les activités sont destinées, indication du point de savoir si l'activité comportait une utilisation de l'Internet). Éléments complémentaires aux journaux, notamment GPS ou accéléromètres.

le secteur informel (Merz, 2009). Les journaux, dans lesquels les gens consignent ce qu'ils font pendant la journée, représentent l'éventail complet des questions pertinentes pour la mesure de l'équilibre entre les besoins de la vie et pour l'élaboration de politiques favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (Fisher et Layte, 2004).

41. Un important avantage d'une enquête sur les budgets-temps est qu'elle établit où le travail a été effectué et quand plusieurs activités sont menées simultanément. Par exemple, on peut montrer qu'une partie notable des cols blancs travaillant tard le soir le font chez eux. Lorsque le travail est effectué tard le soir, plus de 40 % du temps a été consigné comme étant du temps consacré simultanément à du travail rémunéré et à la prise en charge des enfants (Singley et Callister, 2004). Par contre, il peut être demandé à un membre du personnel hospitalier de travailler la nuit du vendredi et en fin de semaine, hors de chez lui, à des moments où une prise en charge formelle des enfants n'est généralement pas possible. Dans cet exemple, le membre du personnel hospitalier travaille relativement peu d'heures de travail rémunéré et a un équilibre entre vie professionnelle et vie privée moins satisfaisant qu'un employé de bureau travaillant plus longtemps (Callister, 2004).

42. Au Japon, des données sur l'emploi du temps ont été utilisées pour suivre la mise en œuvre de la «Charte relative à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée» et de la «Politique visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée» adoptées en 2007. Le programme national finlandais visant à rendre la vie professionnelle plus attrayante s'est fondé sur des enquêtes sur les budgets-temps pour faire en sorte que la semaine de travail des personnes âgées soit raccourcie et que des systèmes soient mis en place pour assouplir le temps de travail rémunéré. La possibilité de mesurer les moments critiques a également été mise en évidence au Canada. L'enquête indienne sur les budgets-temps a mesuré l'absence de loisirs lorsque les personnes de statut inférieur, en particulier les femmes, entreprennent des activités physiques si harassantes que leur temps d'inactivité est consacré uniquement à se reposer et non à un développement personnel ou à des activités sociales leur permettant de se ressourcer (Hirway, 2010).

D. Égalité entre les sexes

43. Il est de plus en plus reconnu que l'analyse des distinctions fondées sur le sexe dans le cadre des politiques publiques est un élément essentiel des conseils en la matière. L'objectif stratégique H2 du Programme d'action de Beijing impose l'obligation d'intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans l'élaboration des dispositions législatives, des politiques et des programmes et projets d'intérêt général. Les pouvoirs publics doivent «[p]rocéder, avant toute décision politique, à une analyse de ses conséquences sexospécifiques».

44. La Convention n° 156 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) encourage les pays membres à élaborer des politiques visant à faire en sorte que les travailleurs ayant des responsabilités familiales ne fassent pas l'objet d'une discrimination et à réduire les conflits entre la vie familiale et l'emploi. La Nouvelle-Zélande a réagi en mettant en œuvre un projet de nature à promouvoir des lieux de travail «favorables à la famille». Pour ce type de projet, les données sur l'emploi du temps établissent de manière empirique qu'il existe un partage inégal des tâches au sein des ménages et que des responsabilités en matière de soins freinent l'engagement dans un travail rémunéré (Fleming et Spellerberg, 1999).

45. À cause de la répartition inégale du travail rémunéré et du travail non rémunéré entre hommes et femmes, les données ayant trait au temps consacré aux tâches ménagères et à la prestation de soins sont un élément essentiel de l'analyse des distinctions fondées sur le sexe. Étant donné que les femmes participent de manière importante au travail non rémunéré qui contribue à l'entretien du foyer et produit un revenu domestique, il est primordial de comprendre l'éventail complet des activités féminines pour modéliser

l'évolution vers l'égalité entre les sexes ou l'inverse. Les données sur l'emploi du temps peuvent donc de plus en plus servir d'outil d'analyse des distinctions et cette démarche a notamment incité des pays émergents comme l'Afrique du Sud et le Brésil à mener récemment des enquêtes sur les budgets-temps (Antonopoulos et Hirway, 2010).

46. Malgré les mutations substantielles observées au cours du dernier demi-siècle, les femmes effectuent encore bien plus de travail non rémunéré et bien moins de travail rémunéré que les hommes, dont le temps consacré aux travaux domestiques et à la garde des enfants a augmenté, mais de peu. Ainsi, en 2000, les hommes *finlandais* ont effectué en moyenne 12 minutes de plus par jour de tâches ménagères qu'en 1987 (Niemi et Pääkkönen, 2002). Entre 1961 et 1995, le temps moyen consacré par les hommes *britanniques* au ménage et à la garde des enfants a augmenté de 17 minutes par jour (Gershuny, 2000). Au *Canada*, la durée moyenne consacrée par les hommes aux travaux ménagers et à la prise en charge des enfants a progressé de 13 minutes de 1998 à 2010 (Statistique Canada, 2011). En *France*, entre 1986 et 2011, la durée moyenne du travail non rémunéré accompli par les hommes ne s'est accru que de 13 minutes, alors qu'il a diminué de 48 minutes pour les femmes. La différence est encore de 87 minutes par jour en 2011 (Ricroch, 2012).

47. Lorsque les participations des femmes et des hommes à l'emploi rémunéré diffèrent, les taux d'accumulation de capital humain des partenaires varient aussi. De plus, si un couple se sépare, l'homme part avec un capital humain enrichi alors que celui de la femme diminue. En l'absence d'une compensation adéquate, ce résultat risque d'être inéquitable. Pour concevoir des politiques qui répondent à ces questions, il est nécessaire de disposer de preuves concernant les répartitions conjointes du travail rémunéré et du travail non rémunéré au sein des ménages (Gershuny, 2011), ce que l'on peut obtenir avec les enquêtes sur les budgets-temps.

48. Ces enquêtes peuvent par exemple montrer en quoi quelque chose d'aussi simple que l'heure où débute une journée de travail peut influencer sur la discrimination au travail et, en dernier ressort, sur les disparités salariales entre hommes et femmes. En *Australie*, de grandes différences ont été mesurées entre la proportion d'hommes et de femmes qui travaillaient tôt le matin. Le nombre d'hommes susceptibles de travailler entre 4 heures et 6 heures représentait plus du double de celui des femmes. Pour la tranche 6 à 8 heures, les hommes étaient à peu près deux fois plus nombreux. Le moment plus tardif où les mères commencent leur journée de travail témoigne d'un taux de travail à temps partiel plus élevé parmi ce groupe ainsi que des obligations en matière de soins aux enfants qui leur sont imposées tôt le matin. Bien que les décideurs tiennent compte de la question de la prise en charge quotidienne, après l'école et même en fin de semaine dans la perspective d'une aide aux parents qui travaillent, ils ont accordé peu d'attention à la prise en charge tôt le matin (Callister, 2004).

49. Les enquêtes sur les budgets-temps ont été utilisées en vue d'assurer une égalité entre les sexes, mais elles ont également servi à éclairer la politique de certains pays. Le *Japon* applique le «Plan fondamental pour l'égalité entre les sexes», qui a été établi par les pouvoirs publics dans le cadre de la «Loi fondamentale pour une société favorisant l'égalité entre les sexes». Le plan dispose que le temps consacré à la «prise en charge des enfants» ainsi qu'à la «prestation de soins ordinaires ou de soins infirmiers» devrait être mesuré par sexe dans le cadre de l'«enquête japonaise sur les budgets-temps et les activités de loisirs». Il faut se fonder sur les résultats pour contrôler la réalisation de l'objectif consistant à accroître le temps consacré par les hommes ayant des enfants de moins de 6 ans aux tâches domestiques et à la garde des enfants en le portant de 60 minutes en 2006 à 150 minutes en 2020. En *Roumanie*, les chercheurs se sont penchés sur les écarts entre les sexes en ce qui concerne les budgets-temps dans les différentes phases du cycle de vie. En *Hongrie*, le Conseil de l'égalité entre les femmes et les hommes cherche à recueillir des renseignements

sur tous les aspects de cette égalité, y compris sur les moyens de concilier vie professionnelle et vie familiale et sur le partage du travail et des tâches ménagères. En France, l'Institut national de la statistique et des études économiques se fonde sur les enquêtes susmentionnées, ainsi que sur d'autres sources de données, pour publier tous les quatre ans un rapport intitulé «Femmes et hommes – Regards sur la parité».

50. En Norvège, depuis les années 1970, les enquêtes sur les budgets-temps sont utilisées dans le cadre de recherches destinées à plusieurs organismes gouvernementaux. Un intérêt particulier a été prêté au temps consacré par les hommes et les femmes au travail rémunéré dans divers groupes d'âges et phases du cycle de vie. Les différents ministères en charge des finances, de l'emploi, des enfants, de l'égalité et de l'intégration sociale, de la culture, ainsi que de la santé et des soins, ont financé des recherches et études fondées sur les enquêtes précitées.

E. Autres utilisations des données sur l'emploi du temps

1. Santé

51. Les enquêtes sur les budgets-temps donnent un aperçu du temps consacré aux activités liées à la santé ainsi que de leurs caractéristiques démographiques et économiques, et permettent ainsi de bien mieux comprendre les investissements effectués dans le domaine de la santé (Hamermesh, Frazis et Steward, 2005). L'évaluation des services de soins de santé non rémunérés est un autre aspect important lié à la politique de la santé et à l'assurance maladie. Les services domestiques non rémunérés influent sur la durée des séjours en milieu hospitalier. L'Organisation mondiale de la Santé définit les dépenses relatives à la production non marchande comme étant la valeur établie au coût des ressources utilisées pour produire le bien ou service considéré (OMS, 2003; Lorenz et Amjad, 2010).

52. Les enquêtes sur les budgets-temps nous permettent de comprendre l'adoption de comportements qui ont à long terme une influence directe sur la santé, par exemple l'exercice physique, l'alimentation et le sommeil. Elles mettent aussi en lumière les liens entre l'emploi du temps, le bien-être et la santé. On suppose depuis longtemps que de longues journées de travail ont des effets négatifs directs sur la santé (Harrington, 2001). Les données relatives à l'emploi du temps montrent que ces effets négatifs peuvent être indirects et se manifester très tardivement, puisque la santé des personnes qui travaillaient plus que la moyenne, telle qu'elle était évaluée par les intéressés eux-mêmes, était meilleure que celle des employés dont les journées de travail étaient plus courtes (Zuzanek, 2009).

53. Ces données influent sur l'élaboration des mesures visant à lutter contre l'obésité (Davis et You, 2010; Hamrick, 2006), et le Ministère de l'agriculture des États-Unis a ajouté un module concernant l'alimentation et la santé à l'enquête nationale sur les budgets-temps de 2006-2008. Le double objectif était d'examiner l'efficacité de certaines politiques de lutte contre la pauvreté, s'agissant de la santé des populations pauvres, et de faciliter la prise en compte des conséquences sanitaires dans l'analyse des politiques (Reifschneider *et al.*, 2011). Les données sur l'emploi du temps sont utilisées dans l'analyse des transports physiquement actifs (Tudor-Locke *et al.*, 2007; Peters, 2010). Dans le domaine de la santé, des chercheurs ont établi un recueil concernant l'enquête menée par les États-Unis qui représente l'énergie généralement dépensée par les individus lorsqu'ils prennent part à diverses activités (Tudor-Locke *et al.*, 2009). Le National Institute of Health des États-Unis élabore actuellement un recueil analogue concernant l'étude multinationale sur les budgets-temps. En France, ce type de données a permis de confirmer l'existence d'un lien entre le rythme d'alimentation et l'obésité: les personnes qui prennent moins de trois repas par jour sont souvent plus obèses que d'autres qui ont les mêmes caractéristiques et comportements car elles mangent plus souvent entre les repas (De Saint Pol, 2012).

54. Il ressort d'une étude *britannique* récente que le personnel médical ou enseignant fait relativement peu d'exercice physique (Gershuny, 2011). Au *Canada*, la nécessité de disposer de données pour élaborer une politique éclairée en matière de sports constitue toujours une priorité et l'enquête sur les budgets-temps est la seule enquête nationale qui fournit des renseignements sur les activités sportives de tous les *Canadiens* âgés d'au moins 15 ans.

55. En *Australie*, une étude concernant l'emploi du temps des jeunes mères a été menée pour informer les décideurs sur la manière d'améliorer l'utilisation du capital humain. Elle appelle l'attention sur la contradiction susceptible d'exister entre une politique visant à renforcer la participation des femmes au marché du travail et celle visant à protéger et à constituer le capital humain de leurs jeunes enfants, étant donné que la première année de vie est celle qui est la plus importante pour leur santé et leur parcours éducatif dans le futur. En conclusion, les auteurs plaident en faveur d'un allongement du congé de maternité rémunéré et d'une politique de l'emploi plus favorable à la famille (Smith, Craig et Ellwood, 2009).

2. Transports

56. Les données ayant trait à l'emploi du temps sont utilisées depuis longtemps pour modéliser la nécessité de fournir des moyens de transport, les mécanismes influant sur les choix des consommateurs en matière de mode de transport et, plus récemment, l'effet des comportements en matière de transport sur l'environnement (Arentze et Timmermans, 2007; Banerjee, Ye et Pendyala, 2007; Chikaraishi *et al.*, 2012). En outre, les enquêtes sur les budgets-temps mettent en évidence des disparités entre les sexes en ce qui concerne l'accès aux transports. Des activités de recherche menées au *Canada* (Michelson, 2009) et en *Afrique du Sud* (Potgieter *et al.*, 2006) montrent que les hommes ont généralement la haute main sur l'utilisation des moyens de transport les plus avancés, alors que les femmes se contentent de moyens moins coûteux et pratiques, et qu'à son tour la limitation de l'accès des femmes aux transports restreint leurs possibilités dans d'autres aspects de la programmation des activités quotidiennes.

57. Les enquêtes sur les budgets-temps fournissent de nombreuses informations sur la production de services de transport par les ménages, s'agissant notamment du nombre de déplacements effectués en voiture, de la durée des déplacements et des heures auxquelles ils ont lieu. On peut donc estimer la distance parcourue en kilomètres en multipliant la durée d'un déplacement par la vitesse moyenne, données obtenues au moyen d'enquêtes sur les déplacements.

58. L'*Australie* réalise aussi chaque année des enquêtes officielles fondées sur l'échantillonnage des véhicules privés et commerciaux pour déterminer, aux fins de sa politique des transports en commun, le nombre moyen annuel de kilomètres parcourus par type de véhicule. Ces enquêtes fournissent une estimation des kilomètres parcourus par un véhicule de transport privé.

59. En *Australie*, des enquêtes sur les budgets-temps ont été utilisées conjointement avec des données sur les déplacements domicile-travail provenant du recensement de la population et du logement pour comprendre la demande de transports et les besoins des personnes recourant à des réseaux de transports (Ironmonger et Soupourmas, 2009). Elles ont montré que les déplacements n'occupaient pas une grande partie du temps total et que le temps de déplacement représentait une partie grandissante du budget-temps total des femmes alors que c'était l'inverse pour les hommes.

60. Au *Canada*, ce type de données a été utilisé pour étudier les migrations pendulaires et la durée du trajet vers le lieu de travail, ainsi que leur lien avec certaines mesures subjectives de la qualité de vie, y compris les niveaux de stress et la satisfaction tirée de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (Turcotte, 2010).

3. Culture et sport

61. Parmi les exemples d'utilisation des données sur l'emploi du temps en *Finlande*, on pourrait citer la planification des programmes de télévision et l'évaluation de la politique culturelle. Au *Canada*, l'enquête sociale générale sur les budgets-temps a été utilisée aux fins des politiques et des programmes en matière de sports pour évaluer et renforcer la participation de la population à des activités sportives dans le cadre de *Sport Canada* et du Ministère du patrimoine *canadien*. L'organisation non gouvernementale «Active Healthy Kids *Canada*», qui a pour objectif de faire participer tous les enfants et les jeunes à des activités physiques a utilisé des données provenant de l'enquête sur les budgets-temps dans son rapport de 2009 sur les activités physiques destinées aux enfants et aux jeunes. Des données du même type ont été utilisées au *Canada* pour décrire la demande des habitants en matière de biens et de services culturels et leur participation à des activités culturelles. De plus, ces données ont servi à étudier les contacts sociaux, les comportements en matière d'achats et de consommation, ainsi que le sommeil.

62. Il est ressorti des recherches fondées sur l'enquête sur les budgets-temps menée aux États-Unis que les femmes et les hommes pratiquent le même niveau d'exercice, mais que les hommes sont plus susceptibles de participer à des sports d'équipe ou de compétition et que le second type d'activités leur donne des avantages en matière de capital social dont les femmes ne jouissent pas (Deaner *et al.*, 2012).

4. Environnement et climat

63. Les enquêtes sur les budgets-temps jouent un rôle de plus en plus important dans les recherches ayant trait à l'environnement et au climat. L'Environmental Protection Agency des *États-Unis* a financé des études dans ce domaine à la fois au niveau national et au niveau régional, études qui sont rassemblées dans la base de données globale sur les activités humaines (CHAD), afin d'examiner les effets de l'exposition aux gaz d'échappement, au tabagisme passif, aux produits chimiques à usage domestique et à la pollution industrielle. De la même manière, les enquêtes précitées interviennent dans l'analyse de l'exposition à l'empoisonnement par les biocombustibles utilisés pour cuisiner (Shimada *et al.*, 2012). Les incidences des changements climatiques anthropiques étant mieux comprises, les études sur les budgets-temps servent maintenant dans les activités de recherche à mesurer les débits de pointe pour la demande d'énergie (Aerts *et al.*, 2012; Torriti, 2012; Widén *et al.*, 2012) et les effets des politiques de réduction de la consommation d'énergie sur les comportements individuels. Aux *États-Unis*, les recherches fondées sur les données relatives à l'emploi du temps ont également montré que l'ensemble des mesures et règlements au niveau des États contribuait à une réduction générale de la consommation d'énergie au sein de la population (Fisher, Shahbazian et Sepahvand, 2012).

5. Mesures visant des groupes de population particuliers

64. Les enquêtes sur les budgets-temps sont également utilisées dans le cadre des mesures qui visent des groupes de population particuliers. Par exemple, en *Finlande*, elles ont servi à l'élaboration ou à l'évaluation des politiques concernant les zones rurales, y compris les projets relatifs aux activités rurales, et un départ précoce à la retraite (Huovinen et Piekola, 2002a et b). En *Hongrie*, des enquêtes de ce genre, conjointement avec d'autres sources de données, ont été utilisées par le Ministère des ressources nationales pour donner une vue d'ensemble de la population âgée, l'intérêt étant de

comprendre le temps actif ou passif et les activités menées pendant le temps libre. Ces données ont également été utilisées dans un plan général de gestion de la population âgée, à savoir la stratégie nationale en matière de vieillissement (2009). D'autres études portent sur le point de savoir si les activités effectives des personnes âgées renforcent ou affaiblissent leurs liens sociaux et sur leurs rapports avec d'autres personnes à domicile et hors du domicile.

65. Les enfants font également l'objet de la politique relative aux budgets-temps aux *États-Unis* (Hofferth et Sandberg, 2001), au *Royaume-Uni* (Hagell, 2012), au *Canada* et en *Australie*. C'est principalement l'intérêt que suscite l'emploi du temps des enfants qui a incité les responsables à ajouter des questions complémentaires comme le développement des enfants et la transition vers l'âge adulte à l'étude d'experts concernant la dynamique des revenus (*États-Unis*) et à inclure des journaux sur l'emploi du temps dans l'enquête longitudinale relative à la croissance des enfants australiens (*Australie*). Au *Canada*, les enquêtes sur les budgets-temps ont aidé à comprendre les activités physiques des enfants et des jeunes. Les données ont été utilisées dans le rapport sur les activités physiques des enfants et des jeunes établi en 2009 par l'organisation non gouvernementale Active Healthy Kids Canada.

66. Les chercheurs ont également utilisé des études de l'emploi du temps pour examiner de quelle façon les pères isolés géraient leurs responsabilités en matière de garde d'enfants aux *États-Unis* (Hook et Chalasani, 2008), de quelle façon les conducteurs adaptaient leur comportement lorsque les prix de l'essence augmentaient (Sen, 2012), de quelle façon les couples dont l'un des partenaires ou les deux présentaient une invalidité et les personnes qui s'occupaient d'adultes atteints d'invalidité durable géraient leur emploi du temps quotidien pour pouvoir dispenser leurs soins (Bittman *et al.*, 2005; Freedman *et al.*, 2012). Dans les pays en développement, les enquêtes jouent aussi un rôle essentiel pour analyser l'amélioration des conditions de vie de base des femmes dans les communautés qui ont le moins de ressources (Antonopoulos et Hirway, 2010).

F. Conclusions

67. Les enquêtes sur les budgets-temps permettent de collecter des informations sur toutes les activités humaines et peuvent donc inspirer un large éventail de politiques. Le travail non rémunéré et la production non marchande, le suivi du bien-être de la population et l'égalité entre les sexes sont recensés comme étant les trois principaux domaines où des informations émanant des enquêtes sont nécessaires pour prendre des décisions politiques bien informées, et pour lesquels les autres sources de données ne conviennent pas. C'est la principale raison pour laquelle il faut périodiquement mener des enquêtes sur les budgets-temps, qui sont particulièrement indiquées pour répondre à la nouvelle approche consistant à mettre davantage l'accent sur la mesure du bien-être dans le cadre de la mesure du progrès social.